

RAPPORT N° 04/3-47
au Conseil Municipal

OBJET

**RECONSTRUCTION DE LA PISCINE DE LA SOURCE
NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT**

Par Délibération n° 03/3-50 du 25 juin 2003, vous avez approuvé le lancement de l'appel d'offres pour la reconstruction de la Piscine de la Source comprenant quatre lots et d'un montant prévisionnel de 702 231,71 euros HT.

Information sur la procédure en cours

Deux appels d'offres successifs ont été lancés, permettant d'attribuer deux lots sur quatre :

- lot C (Toboggan) pour un montant de 38 467,10 euros à SPOT,
- lot D (Cabine et Casiers) pour un montant de 42 748,00 euros à Atelier de Normandie.

Les deux autres lots ont été déclarés infructueux et relancés en marchés négociés.

Nouvelle estimation

Lors des deux premières procédures de consultation, les lots A et B ont été déclarés infructueux, notamment parce que l'estimation initiale était très inférieure aux offres. En conséquence, les estimations ont été revues :

- lot A (Bâtiment et VRD)
estimé initialement à 437 271,71 euros a été réévalué à 520 000,00 euros,
- lot B (Regénération des Eaux)
estimé initialement à 160 480,00 euros a été réévalué à 230 000,00 euros.

La nouvelle estimation des travaux s'élève à 831 215,10 euros HT. Il y a également lieu de modifier le plan de financement.

Nouveau plan de financement


- | | | |
|-------------------------------|----------|----------------------|
| - Estimation prévisionnelle | | 831 000,00 euros HT. |
| - Subvention du Département | 27,215 % | 226 150,00 euros HT, |
| - subvention de la Région | 57,285 % | 480 200,00 euros HT, |
| - participation de la Commune | 15 % | 124 650,00 euros HT. |

RAPPORT N° 04/3-47

Je vous demande, en conséquence :

1. d'approuver la nouvelle estimation du coût des travaux de 831 000,00 euros HT ;
2. de prendre acte de la procédure de consultation par marché négocié pour les lots A et B et d'autoriser la signature des marchés par mon Délégué ou moi-même ;
3. d'approuver le nouveau plan de financement et de m'autoriser à solliciter des subventions auprès des partenaires concernés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **DEPUTE-MAIRE**
[Signature]
René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 04/3-47
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 18 juin 2004

OBJET

RECONSTRUCTION DE LA PISCINE DE LA SOURCE
NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/3-47 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Madame Nathalie CLAIN, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions 1° Sports, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(1 abstention)

ARTICLE 1

Approuve la nouvelle estimation du coût des travaux de reconstruction de la Piscine de la Source : 831 000,00 euros HT.

ARTICLE 2

Prend acte de la procédure de consultation par marché négocié pour les lots A et B et autorise la signature des marchés par le Député-Maire ou son Délégué.

ARTICLE 3

Approuve le nouveau plan de financement de l'opération et autorise le Député-Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires concernés.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUN 2004



DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA



RAPPORT DE LA C.A.O

OBJET : Réhabilitation de la piscine de la Source

Date de la réunion de la Commission : 11 février 2004

Membres à voix délibérative :

NOM - PRENOM	QUALITE	FONCTION AU SEIN DE LA COMMISSION	PRESENTS	ABSENTS MAIS DUMENT CONVOQUES
M. FOURNEL Dominique	Adjoint au Maire	Président	x	
Mme LAURET Nicole	Conseillère municipale	Membre	x	
M. PAYET J. Claude	Adjoint au Maire	Membre	x	
M. POUNY Daniel	Conseiller municipal	Membre	x	
M. POYNIN J. Hugues	Conseiller municipal	Membre	x	
M. FUMA Sudel	Conseiller municipal	Membre		x

Membres à voix consultative :

NOM - PRENOM	QUALITE	FONCTION AU SEIN DE LA COMMISSION	PRESENTS	ABSENTS MAIS DUMENT CONVOQUES
M. SABATTE	DDCCRF		x	
M. BRIAND	Receveur Municipal		x	

I. RAPPEL

L'ouverture des plis a eu lieu le 04 février 2004.

A cette date les plis des 08 entreprises suivantes ont été reçus dans les délais : TECHNO LOISIRS ; FABALU ; ATELIER DE NORMANDIE ; SPOT ; B&C ; CORBAT ; CENERGIE et SBTPC (lettre d'excuse).

Aucun pli n'est arrivé hors délai.

Après examen des pièces fiscales et sociales ainsi que des garanties professionnelles et financières de chacun des candidats, toutes les entreprises ont été admises à présenter une offre.

Après enregistrement des offres, la commission a alors demandé aux services techniques de procéder à l'analyse des offres.

II. ANALYSE

L'analyse s'est effectuée en fonction des critères d'attributions fixés dans le Règlement de Consultation :

- 1) la valeur technique de l'offre;
- 2) le prix des prestations.

III. CONCLUSION

Après examen du rapport d'analyse des offres et au vu des critères d'attributions rappelés ci-dessus, la commission décide :

- pour les lots A et B : de déclarer ces lots infructueux.

En effet, une seule soumission pour chacun de lots, avec pour le lot A une différence de +25,82% par rapport à l'estimation et pour le lot B une différence de +55,81%.

- pour le lot C : de classer les offres les plus avantageuses comme suit :
1) SPOT (offre encaisse et mois - disant)
2) TECHNO-COISSAS.

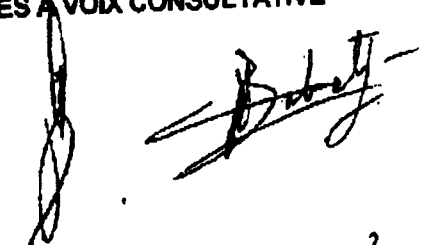
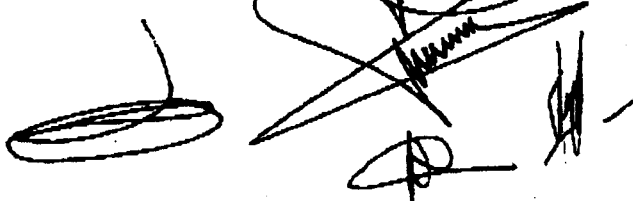
- pour le lot D : de déclarer infructueux ces toutes les offres reçues sont supérieures à l'estimation prévisionnelle.
Par ailleurs, la commission émet un avis favorable pour la relance de lots infructueux en marchés négociés.

SAINT-DENIS, LE 11 FEVRIER 2004
LE PRESIDENT



LES MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

LES MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DE SAINT-DENIS



COMMUNE DE SAINT-DENIS

PROCES-VERBAL
D'OUVERTURE DES CANDIDATURES
OU DES DEUXIEMES ENVELOPPES
ET RAPPORT DE LA COMMISSION
OU DU JURY

A - DESIGNATION DE LA CONSULTATION

Collectivité concernée : COMMUNE DE SAINT-DENIS
HOTEL DE VILLE - 97717 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9

Objet de la consultation : RECONSTRUCTION DE LA PISCINE DE LA SOURCE

Date d'envoi de l'avis à la publication : 11/03/04

Organe de parution de l'avis : JIR QUOTIDIEN BOAMP JOCE

Date limite de réception des offres : 07/04/04

B - COMPOSITION DE LA COMMISSION

Date de la commission : 13/04/04

Membres à voix délibérative :

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur Dominique FOURNEL	Président	✓	
Madame LAURET Nicole	Membre	α	
Monsieur PAYET Jean-Claude	Membre	α	
Monsieur POUNY Daniel	Membre	α	
Monsieur POYNIN Jean - Hugues	Membre		α
Monsieur Sudel FUMA	Membre		α

Membres à voix consultative :

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur	Comptable public	✓	
Monsieur	DDCCRF		α

C - AGREMENT DES CANDIDATS PAR LA CAO

Au vu des renseignements relatifs aux candidatures la CAO décide :

D'agréer le candidat GOM

TECHNIQUES
 RESEAUX

CAO n° : 13 AVRIL 2004

OBJET : RECONSTRUCTION DE LA PISCINE
 DE LA SOURCE

N° D'ordre	ENTREPRISE	MONTANT TTC	
		LOT 1	LOT 2
1	GCN	733807,24 €	/


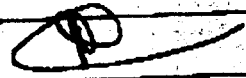
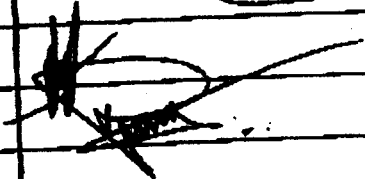
Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.

Declare l'appel d'offres ~~empêché~~
 etant donné que la seule offre reçue
 est supérieure à l'estimation
 provisionnelle.


Elle autorise la relance en marché
 unique (AA 352 1' cat).

F - SIGNATURES

Membres à voix délibérative :

Nom - Prénoms	Qualité	Signature
Monsieur Dominique FOURNEL	Président	
Madame LAURET Nicole	Membre	
Monsieur PAYET Jean-Claude	Membre	
Monsieur POUNY Daniel	Membre	
Monsieur POYNIN Jean-Hugues	Membre	
Monsieur Sudel FUMA	Membre	

Membres à voix consultative :

Nom - Prénoms	Qualité	Signature
Monsieur SARAGGINI FRANCA Hervé	Comptable public	
Monsieur	DDCCRF	